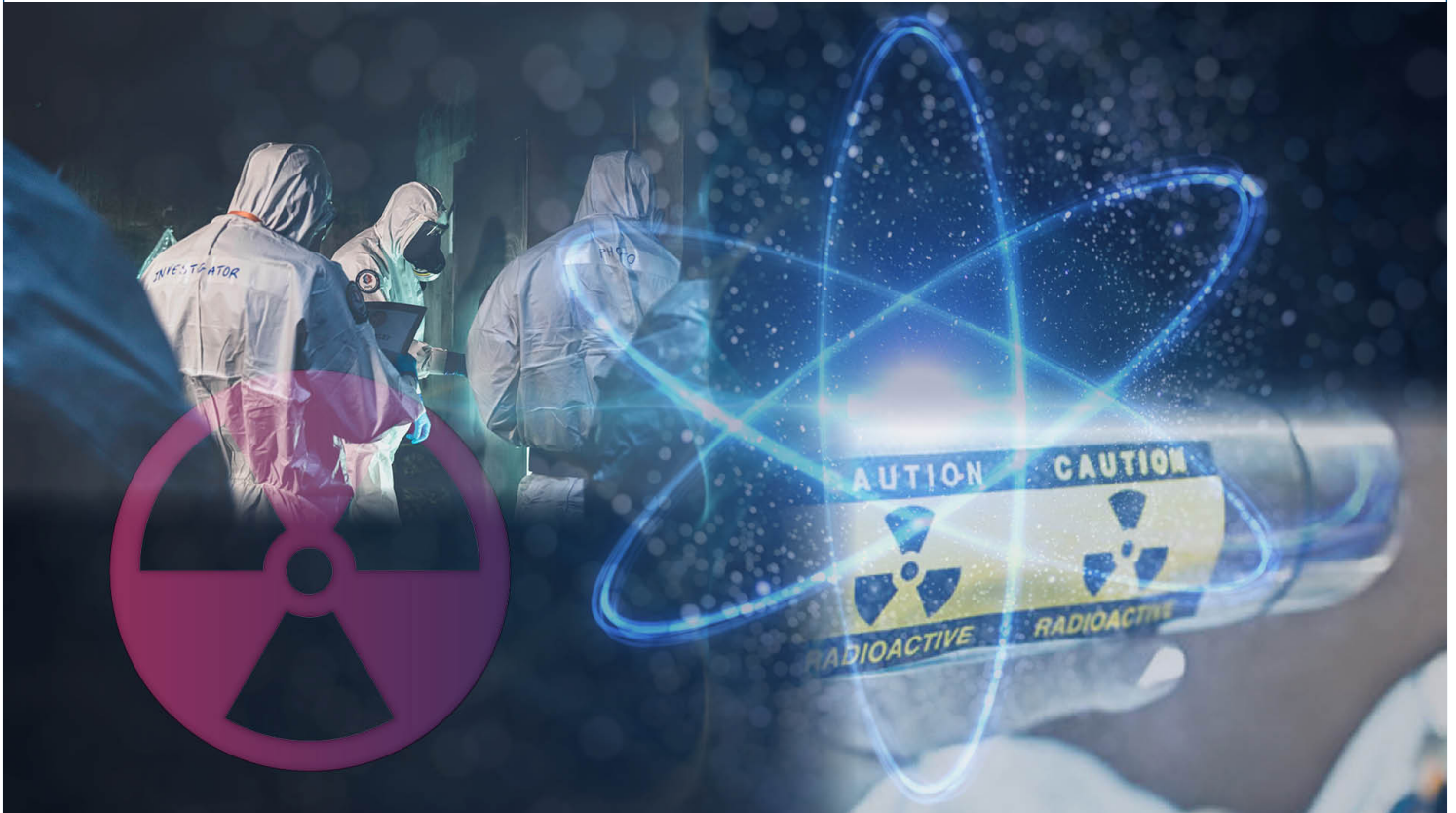




INTERPOL



UNITÉ DE PRÉVENTION DU TERRORISME RADIOLOGIQUE ET NUCLÉAIRE

PROGRAMME DE SOUTIEN AUX SERVICES CHARGÉS DE
L'APPLICATION DE LA LOI

CONTEXTE

Les matières nucléaires et radioactives sont utiles à la société lorsqu'elles sont utilisées dans les domaines de la médecine, de l'agriculture, de l'industrie et de l'énergie, mais elles représentent un danger important lorsque des acteurs non étatiques s'en procurent à des fins terroristes ou criminelles. L'utilisation abusive d'engins nucléaires improvisés, de dispositifs de dispersion radiologique ou de dispositifs d'irradiation aurait des conséquences catastrophiques sur la santé, l'environnement et la stabilité politique.

Les services chargés de l'application de la loi jouent un rôle déterminant dans la prévention de ces menaces, en enquêtant sur les incidents radiologiques, en localisant les sources radioactives perdues et en faisant échouer les tentatives d'acquisition illégale de ces matières. Leurs membres doivent être conscients des risques et capables de réagir rapidement pour garantir la sécurité publique.



UNITÉ DE PRÉVENTION DU TERRORISME RADIOLOGIQUE ET NUCLÉAIRE

OBJECTIFS DU PROGRAMME

L'Unité de Prévention du terrorisme radiologique et nucléaire, qui fait partie de la Sous-direction NRBC (substances nucléaires, radiologiques, biologiques, chimiques et explosives) d'INTERPOL est une unité dont la démarche est axée sur les menaces et fondée sur le renseignement. Elle a pour mission de favoriser l'émergence d'une communauté des services chargés de l'application de la loi bien informée, efficace et connectée à l'échelle mondiale, qui soit à même de lutter contre les infractions nucléaires et radiologiques et de mener des enquêtes dans ce domaine.

Pour parvenir à ce résultat, elle met l'accent sur les éléments suivants :

- **Accroissement du partage de renseignements :** Créer des possibilités de partage de données et d'informations de police relatives à des acteurs non étatiques liés à des infractions impliquant des matières radioactives.
- **Accroissement des capacités des services chargés de l'application de la loi :** Renforcer les capacités dans les pays prioritaires afin que les services chargés de l'application de la loi puissent accomplir leurs missions face aux menaces radiologiques et nucléaires.
- **Analyses ciblées et soutien aux enquêtes :** Aider les pays membres à repérer et à identifier les auteurs d'infractions impliquant des matières radioactives, leurs complices et les modes opératoires utilisés.
- **Coopération efficace au niveau international :** Travailler avec des organes de décision multilatéraux et des organisations mondiales ou régionales afin de répondre aux besoins des services chargés de l'application de la loi.

ACTIVITÉS DU PROGRAMME

Les pays membres d'INTERPOL bénéficient d'un soutien dans le cadre d'activités spécifiques telles que les suivantes :

- **Groupes de travail régionaux sur le projet Geiger**

Ces groupes de travail sont mis en place dans les régions considérées comme prioritaires à la suite d'analyses ciblées. Lors des réunions semestrielles, leurs membres échangent des informations et des renseignements sur les acteurs non étatiques, les matières radiologiques et nucléaires échappant aux contrôles réglementaires, les menaces et d'autres questions connexes.

- **Conférence mondiale sur le projet Geiger**

La Conférence mondiale sur le projet Geiger accueille un réseau international de membres des services chargés de l'application de la loi et d'autres communautés de pratique afin qu'ils examinent les résultats des groupes de travail régionaux et abordent les nouvelles tendances et menaces liées aux infractions impliquant des matières radioactives.

- **Programme d'évaluation des capacités et de formation au niveau national**

Ce programme prévoit diverses activités structurées et ciblées qui s'adressent aux services chargés de l'application de la loi et à leurs organismes partenaires et répondent aux besoins du pays concerné, en renforçant les capacités de ces services en matière de prévention, d'intervention, de détection et d'enquête dans le cadre d'incidents terroristes ou criminels impliquant l'utilisation de matières radiologiques ou nucléaires.

Il se déroule en plusieurs étapes comprenant des réunions de coordination au niveau national, des états des lieux des capacités nationales, des formations et des plans d'action ciblés, un soutien visant à s'assurer que les progrès s'inscrivent dans la durée et une évaluation au niveau national.

- **Collaboration internationale**

En sa qualité de partie prenante au dialogue et à l'action multilatérale contre la criminalité nucléaire et radiologique, l'Unité de Prévention du terrorisme radiologique et nucléaire met à profit la base de connaissances mondiale dans le but de recenser et d'appliquer les bonnes pratiques et les mesures de lutte efficaces, et de s'inspirer du travail mené par les autres organisations internationales pour élaborer des programmes d'études, des produits de renseignements et des outils destinés aux partenaires d'INTERPOL dans la communauté des services chargés de l'application de la loi.

Calendrier : 2019 - 2025

Donateurs : Programme de réduction de la menace liée aux armes d'Affaires mondiales Canada, Bureau de la sécurité mondiale des matières nucléaires rattaché à l'Administration nationale de la sûreté nucléaire des États-Unis, Ministère de l'Énergie des États-Unis, Ministère de la sécurité énergétique et de la neutralité carbone du Royaume-Uni.



INTERPOL

General Secretariat
200 Quai Charles de Gaulle
69006 Lyon, France
Tel: +33 4 72 44 70 00
www.interpol.int